
Programme de Formation

CACES® R.486A - PEMP



Organisation et durée

Durée : Généralement de 1 à 5 jours.

Sauf dispositions contraires, la durée de la formation théorique se déroule sur une journée de 7 heures et la durée de la formation pratique varie en fonction du profil de l'apprenant et du choix des catégories effectué par le commanditaire de l'action. Généralement la formation pratique peut varier de 1 à 3 jours.

Les tests sont généralement réalisés sur une journée de 7 heures.

Consultez-nous pour adapter la durée de votre formation à votre situation. En cas de demande de test seul, une attestation de formation tant théorique que pratique sera demandée préalablement à toute inscription.

Mode d'organisation : Présentiel

Information générale Habilitation / Certification CPF

Formacode : NACELLE ELEVATRICE - 31715

Spécialité : 311 - Transport, manutention, magasinage

Certification (Code RS / RNCP / CPF / CertifInfo) :

- Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale (RS: 5084 CPF: 328798 CertifInfo: 106679) (05/03/2020 - 02/03/2025)
- Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle (RS: 5082 CPF: 328799 CertifInfo: 106681) (05/03/2020 - 02/03/2025)

Références réglementaires (sans être exhaustives) :

Recommandation CNAMTS INRS R.486A.

Conduite : Articles R44323-55 à 44323-57 du Code du travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du travail.

Périodicité : Certificat valable 5 ans.

Depuis le 1er janvier 2018, tout collaborateur intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents doit être titulaire de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). Depuis le 1er janvier 2020, de nouvelles recommandations CACES® sont applicables, mais seule la recommandation pour R.482 CACES® Engins de Chantier autorise la délivrance de l'AIPR si l'attestation de compétence délivrée par l'organisme testeur certificateur atteste de la réussite à l'évaluation QCM intervention à proximité des réseaux du ministère de l'Environnement. Nous consulter pour toute question relative à l'AIPR.



Contenu pédagogique

Public visé

Utilisateurs de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnels (PEMP ou «nacelles») souhaitant faire reconnaître leur capacité à conduire en sécurité au moyen d'un «test CACES®».



Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention du CACES® visé - Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité - d'une ou plusieurs catégories d'appareils.



Description

- Connaissances générales.
- Identifier les principaux types de PEMP et les catégories de CACES®.
- Comprendre la technologie.
- Maîtriser les notions élémentaires de physique et de stabilité.
- Prendre en compte les risques liés à l'utilisation.
- Effectuer les prises de postes et les vérifications d'usage.
- Appliquer les différentes modalités d'exploitations.
- Définir l'adéquation du matériel à son environnement.
- Conduire et manœuvrer lors des opérations pour lesquelles l'engin est spécialement conçu.
- Identifier et analyser les risques en situation de conduite.
- Réaliser les vérification fin de poste, les opérations d'entretien quotidiennes et la maintenance.

Chaque demi-journée est également ponctuée par 1 pause d'environ 15mn.



Prérequis

Aucun.

Remarques :

- La formation et les évaluations se déroulent en langue française.



Modalités pédagogiques

Mode : Plénière, Groupe, Binôme, Individuel.

Séquence : Synchrones ou asynchrones (Présentiel, FOAD, Blended)

Méthode : Magistrale. Démonstrative, Interrogative, Découverte, Expérientielle.

Présentiel, Distanciel, mixte



Moyens et supports pédagogiques

La partie théorique est dispensée dans une salle réservée à cet effet équipée de moyens de projection adéquats.

Documents supports de formation projetés et/ou papier. Fascicule papier mis à disposition.

Plateforme technique : aire d'exercices. Matériel conforme à la recommandation et notamment PEMP (Nacelles) représentatives selon catégorie visée.

Catégorie A ou catégorie B type 1 et type 3 PEMP à élévation verticale (Cat. A) ou élévation multidirectionnelle (Cat. B) avec déplacement possible.

*** PEPCI formation est un organisme Testeur CACES® - Certificat n° D-552-06 délivré par DEKRA Certification SAS pour les recommandations CNAM R482 (A/B1/C1/F), R486A (A,B), R489 (1B,3,5).**



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation des stagiaires : Une évaluation sommative certificative à réaliser en fin de formation dans un temps limité dans les conditions définies par la Recommandation correspondante. Cette évaluation se fera sur la base d'une épreuve théorique via un questionnaire intégrant des questions fondamentales et d'une épreuve pratique intégrant des critères d'acceptation également définis par la recommandation; certains indicateurs étant éliminatoires. En cas d'échec, une fiche de recommandation est établie afin de permettre au candidat de mieux cerner les points devant être améliorés.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)